



Echos du Conseil municipal du 18 décembre 2012

Le débat principal de ce Conseil a concerné les orientations budgétaires pour 2013, donnant lieu à des échanges assez longs entre les trois groupes d'élu-e-s.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Bonne lecture !

**Vous pouvez retrouver ces
'échos' et les précédents sur mon BLOG :**

Patrick COTREL,

*Adjoint au Maire de Sainte-Luce
et Conseiller de Nantes Métropole*

<http://www.patrickcotrel.com/>

Déclarations préalables :

Bernard AUNETTE (Information du Maire) :

(résumé) *Nos concitoyens sont confrontés aux problèmes de l'emploi, du logement, des déplacements, de l'avenir de leurs enfants, ... Mais nous ne sommes pas seuls au monde. Vendredi dernier, nous avons voté au Conseil Communautaire de Nantes Métropole un projet de territoire pour 2030 qui sera une combinaison entre trois scénarios mis en évidence.*

Dans nos choix locaux, nous devons garder un équilibre entre les intérêts lucéens et les intérêts intercommunaux. Le monde est interconnecté et nous ne sommes pas seuls dans notre coin. Notre Budget Primitif sera impacté par la crise nationale et internationale, le chômage, ... Le gouvernement a pris des mesures pour sortir de cette situation avec des efforts répartis avec justice.

Nos Orientations budgétaires seront responsables et solidaires.

Nous ferons 4,5 Millions € d'investissements, les dépenses des services seront en légère baisse, les dépenses de personnel en légère progression et il n'y aura pas d'augmentation de la pression fiscale pour la seconde année consécutive. Pour ce qui concerne d'emprunt, la dette est actuellement de 8,2 Millions € et augmentera durant cette année 2013.

Durant cette année, nous allons en effet procéder à la rénovation de la salle Renée Losq, agrandir le service jeunesse, rénover l'accueil périscolaire du centre et amorcer les équipements à l'Est (école de la Minais et salle des Ilettes).

Nous allons opter pour un projet de groupe scolaire/multi accueil de la Minais, avec un coût prévu de 14 Millions €, dont 4,5 M € financés par l'ex-PAE. Au global, seulement 1/3 de cet équipement sera à la charge directe de la commune.

Avec le chronobus et les équipements pour l'enfance, Sainte-Luce regarde vers l'avenir !

Jacques GAUDICHEAU : (résumé) *Réfute l'assimilation de l'opposition avec l'UMP (même protestation de Jacques CORDON). Il trouve déplacées les critiques envers une association qui ne peut pas se défendre.*

Jacques GAUDICHEAU : (au nom du groupe Sainte-Luce Toujours) (résumé) *Certaines interventions lors du dernier Conseil municipal ont provoqué des réactions. Mr Gralepois, par exemple a fait des remarques qui constituent des atteintes à la vie privée et ont provoqué un courrier. Suite à cela, des excuses publiques sont attendues.*

Pour ce qui concerne le chronobus, il n'y a pas de mise en cause de notre part du rapport d'enquête et il n'y a pas de recours. Nous respectons la loi.

Par contre, il va y avoir 2 maisons coincées entre la nouvelle percée et le parking du 11 novembre. Le rapport d'enquête demandait qu'il y ait une proposition d'achat de ces maisons. Où en sommes-nous ? Le coût sera-t-il imputé au coût du chronobus ?

D'autre part, nous estimons que le patrimoine communal est menacé à La Haie. Nous pensons que la commune devrait préempter.

Roselyne DURAND (au nom du groupe

Harmonicité). (extraits) *Notre groupe d'élu.e.s est fortement attaché aux valeurs du Développement durable qui repose sur un juste équilibre entre le social, l'écologie, et l'économie : cet équilibre n'est rendu possible que par un dialogue permanent avec les différentes parties prenantes.*

La semaine dernière se déroulait la Conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Le Premier ministre annonçait la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté qui devrait être finalisé début 2013. En effet, la précarité s'est à la fois durcie et durablement installée en France. En moins de 10 ans, le nombre de personnes vivant avec moins de 640 € par mois a augmenté de plus de 53%. Cette précarité n'est plus uniquement le résultat d'une difficulté particulière ou isolée. Elle résulte d'un processus complexe et elle est donc plus difficile à accompagner.

L'accès aux soins, au logement digne avec chauffage, sont, au 21^{ème} siècle, des besoins non satisfaits pour une trop grande partie de la population : le prix de l'énergie flambe, les logements sociaux et les places d'hébergement peinent à trouver des financements...

Quelques mesures gouvernementales vont être prises, comme l'augmentation du RSA. Mais, on sait que ce dispositif n'a pas atteint les résultats promis, (surtout) en direction des travailleurs pauvres et des jeunes. Il est donc important de revoir le dispositif dans son intégralité pour qu'il permette vraiment de sortir de la précarité.

Le gouvernement a lancé également il y a quelques mois le chantier de la réforme des rythmes scolaires. À Sainte-Luce, avec la volonté d'une politique éducative ambitieuse, nous avons déjà consacré beaucoup de moyens pour la modification de la journée scolaire et pour accueillir les enfants des nouveaux arrivants. Souhaitons que le gouvernement dégage les moyens nécessaires à sa réforme, sans demander aux communes de consacrer des moyens

supplémentaires, tout en réduisant les dotations. Les élu.e.s Harmonicité ont toujours défendu la construction de logements sociaux et, depuis 2010, 124 attributions en moyenne ont été réalisées chaque année dont près de 70 % dans les nouveaux quartiers de la Minais et des Islettes (pour 35 à 40 auparavant). Nous regrettons toutefois que la loi ENL (Engagement national pour le logement), qui permet une meilleure répartition des logements sociaux sur le territoire de la ville, ne soit pas encore appliquée sur Sainte-Luce, comme nous le réclamions en mai 2010.

Pour notre groupe, le débat d'orientations budgétaires ne se limite pas à débattre des finances. C'est surtout le moment de débattre des orientations fondamentales de la majorité à laquelle nous participons. Nous pensons par exemple qu'il faut maintenant consacrer plus de moyens aux questions du Développement durable, en particulier de l'énergie, tant sur les dépenses de la municipalité, que par des incitations en direction des habitants.

Nous pensons aussi que le dialogue citoyen sur les évolutions à venir de notre commune est en panne : il doit être ouvert, comme nous le réclamons depuis longtemps, sous peine de graves déconvenues. Enfin, nous ne voulons pas oublier le quotidien de certains de nos concitoyens. Le nombre de personnes fréquentant le CCAS (Centre communal d'action sociale) est en hausse. Qui sont ces usagers ? Des jeunes qui démarrent dans la vie et dont la famille n'est plus capable d'assumer l'avenir, des seniors qui vivent avec parfois une retraite de 500 € par mois (c'est-à-dire très en dessous du seuil de pauvreté), ou encore des femmes seules avec enfants qui n'ont trouvé qu'un emploi à temps partiel...

Vous penserez peut être en nous écoutant que l'action sociale n'est pas une compétence obligatoire des communes, et que nous ne devons pas nous substituer au Conseil général, à l'État, aux familles. Mais nous disposons d'une compétence générale (et nous la défendons) qui nous permet d'intervenir sur les questions qui nous semblent importantes et urgentes. Il est nécessaire d'être cohérent dans nos choix politiques : exiger plus de logements sociaux, signifie également se donner les moyens d'accompagner socialement les familles accueillies.

Pour nous, groupe des élu.e.s Harmonicité, il est clair que notre solidarité budgétaire doit aussi permettre une politique de développement social bénéficiant aux

plus démunis, et nous aurons l'occasion tout à l'heure d'en débattre. Défendre nos valeurs, c'est aussi pour cela que nous avons été élus.es.

Je vous remercie de votre attention.

René QUEBRIAC : (résumé) Depuis 2008, la gauche a gagné toutes les élections. Et nous attendons la justice sociale, la diminution des niches fiscales, la lutte contre la fraude fiscale. Mais avec la loi de finance 2013, nous avons des inquiétudes. Avec la montée du chômage, le ralentissement de la croissance, l'austérité européenne et la diminution des dotations aux collectivités locales, nous sommes inquiets.

Pour nous, élus communistes, il faudrait une politique économique dynamique et un développement des services publics, plutôt qu'une fonction publique en panne dans sa progression de salaires.

Christophe CLERGEAU (pour Sainte-Luce Avance) (résumé) la période actuelle est difficile et angoissante, avec la montée du chômage et de la pauvreté, avec les problèmes économiques, sur l'environnement et le climat.

La première tentation, c'est la grogne et l'égoïsme. La seconde, c'est le repli sur soi. La troisième, c'est de faire une pause et de renoncer à nos ambitions. Il faut au contraire aller de l'avant et faire le pari de l'innovation ; par exemple en soutenant le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes, projet que la majorité municipale et l'exécutif a toujours soutenu. (souligné par nous)

C'est aussi, ici, d'investir dans l'école de la Minais. C'est aussi de réfléchir au monde de demain avec Nantes 2030 ou les Pays de la Loire en 2040. Ayons le courage d'aller de l'avant !

Christophe n'a pas dû bien entendre l'intervention du groupe **HarmoniCité** lors du précédent Conseil municipal (« Dans cette période d'austérité et de chasse aux dépenses inutiles, maintenir le projet de Notre Dame des Landes, dont l'utilité prioritaire est loin d'être démontrée, est tout simplement inexplicable. ») ni les prises de position nationales et locale du MoDem contre ce projet, ni même les voix discordantes au sein même du PS.)

Pierre GRALEPOIS (résumé) M. Vasserot m'a effectivement fait parvenir un courrier. J'y ai répondu. Mais je ne vois pas l'intérêt de perdre plus de temps sur cette question.

Bernard AUNETTE (résumé) Pour pouvoir acheter les 2 maisons, il faut avoir un projet. Ce n'est pas le cas pour le moment, mais cela viendra. Par rapport à la déclaration de HarmoniCité, nous allons faire une modification de PLU (votée en juin par Nantes Métropole) qui intégrera l'application de la loi ENL. Il faut quand même souligner les progrès réalisés : nous sommes maintenant à, 15% (+ 5%), et on va poursuivre.

En ce qui concerne la démocratie participative, c'est le serpent de mer. Mais il faut quand même dire que pour le chronobus, nous en sommes à près de 40 réunions ! Et puis pour l'urbanisation future, un PLU métropolitain va être élaboré et il y aura un grand processus de concertation.

2 – 1 Débat d'orientations budgétaires:

Christophe CLERGEAU (résumé) *Ce budget 2013 se prépare dans un contexte de crise et de quasi-stagnation économique. Le chômage bat des records et la dette publique atteint un niveau sans précédent. Baisser la dette publique devient une priorité, et pour cela, il faut réduire le déficit de l'Etat. Mais un effort est aussi demandé aux collectivités territoriales. Une contribution plus importante est aussi demandée aux plus aisés. Les priorités nationales sont la jeunesse, l'emploi, les solidarités, le logement, ... L'enveloppe globale des dotations aux collectivités locales est bloquée en 2013, mais diminuera de 750 Millions € en 2014 et de nouveau de 750 Millions € en 2015. C'est donc dès maintenant que nous devons faire des espoirs. D'autant plus que la répartition des dotations avantagera les communes les plus pauvres (dont nous ne faisons pas partie) et que des transferts entre collectivités riches vers les plus pauvres interviendront. Et tout cela ne sera pas à notre avantage.*

A Sainte-Luce, la population augmente : en 2010 et 2012, on a eu un pic dans la construction de logements, et cela va continuer. Le nombre de logements sociaux a augmenté de 50% entre 2008 et 2012, et nous allons continuer. Le nombre d'élèves a augmenté de 25% dans les écoles. 3 classes ont été ouvertes à la rentrée 2012 et le nombre de repas servis en restauration scolaire a augmenté de 55%. Et nous avons une pression accrue à l'accueil de loisirs et à l'accueil périscolaire. Compte-tenu du fait que nous appliquons une tarification tenant compte des revenus, nous allons augmenter légèrement les tarifs, plutôt que de limiter le nombre de places. Une étude prospective montre que l'accroissement des charges de personnel résultant de l'arrivée de nouvelles populations est de 140 800€ en 2013 et va croître jusqu'à 731 800 € en 2015. Parallèlement, les recettes de la fiscalité augmentent (de 40% entre 2005 et 2012), principalement suite à l'augmentation du nombre des logements.

Au total, les charges de la commune et les dépenses augmentent. Mais nous avons fait des efforts pour que les recettes augmentent un peu plus que les charges. Les recettes de la CAF et de Nantes Métropole sont en augmentation.

Nos orientations sont les suivantes : améliorer les solidarités et le développement durable, intégrer les nouveaux habitants, construire de nouveaux bâtiments communaux et rénover les anciens, entretenir correctement le patrimoine communal, ... tout en tenant compte de la situation de crise.

Il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition (nous sommes légèrement inférieurs à la moyenne de l'agglomération), mais nous maintiendrons une épargne élevée : 1,6 M€ d'épargne brute. Si on y ajoute le FCTVA et les subventions, nous devrions, après remboursement de l'annuité de l'emprunt, dégager 1,1 M€ pour les investissements récurrents d'entretien du patrimoine. Quant à l'endettement, il va augmenter du fait des créations à l'Est, mais nous allons essayer de le contrôler : la forte capacité de désendettement

actuelle (3,7 ans d'autofinancement) risque de passer à 11 ou 12 ans pendant 1 à 2 ans (le seuil d'alerte étant à 10 ans).

Mais, les droits de mutation sont en baisse de 515 000€ à 400 000€ (baisse de vente des logements) ; nous n'arrivons pas à maîtriser complètement les dépenses du personnel (créations de postes obligatoires du fait de l'arrivée de nombreux enfants : nous avons passé le cap des 1000 enfants dans les écoles), malgré de gros efforts. L'investissement a augmenté en 2011 et 2012 pour des réfections lourdes de bâtiments communaux concernant le sport et l'enfance et les écoles : salle Marc Jaffret, toiture de la salle Gonin, annexes de la salle Le Bonniec, réhabilitation des écoles des Tilleuls, de la Reinetière (restaurant), lancement de la réfection de la salle Renée Losq, ...

En 2013, les investissements vont concerner : le groupe scolaire et le multi accueil de la Minais, la salle de quartier des Islettes, la réhabilitation de Renée Losq, l'extension des locaux du service éducation-enfance-jeunesse, le sol de la salle Jaffret, la réhabilitation de l'école primaire de la Reinetière, la réhabilitation de l'accueil périscolaire du centre, la réfection de la toiture de la salle du crédit agricole au Patisseau, la construction d'un préau à l'école des Pommes de Pins ; soit un total de 4,5M€.

Claude ROUSSELOT (résumé) *Dans cette période de crise, nous avons des besoins d'aides sociales en hausse et l'arrivée de jeunes dans la commune entraîne un besoin croissant de services et de bâtiments communaux.*

Dans cette situation, il faudrait une agence publique pour faciliter les emprunts des collectivités, sans être soumis au dictat des banques privées. Et la baisse de la dotation de fonctionnement de l'Etat est un véritable coup de poignard dans le dos.

Jacques CORDON (résumé) *Comme l'a dit Claude Rousselot, quand le gouvernement était de droite, vous dénonciez le désengagement. Mais maintenant la ponction sur les ressources des communes est encore pire ! Vous semblez optimiste, mais on ne sait pas où ça va. On a des craintes par rapport aux mesures gouvernementales à venir et par rapport aux mauvaises surprises.*

Patrick COTREL : Depuis l'ancienne mandature, des progrès ont été fait par rapport à l'intérêt des documents de présentation du DOB. Mais cette année, ce document est en recul par rapport aux années précédentes, on voyait les grandes lignes du budget primitif se dessiner, ce qui n'est pas le cas cette année, même si l'exposé de Christophe a amené des précisions.

Comme Claude, j'ai des inquiétudes sur notre situation financière. Ce n'est d'ailleurs pas nouveau, puisque je l'avais exprimé il y a quelques années, en considérant que nous prenions du retard (par rapport aux autres communes de l'agglomération) pour l'augmentation de la fiscalité locale.

En fait, nous sommes pris en tenaille entre l'arrivée de nombreux jeunes qui demande un accroissement des moyens municipaux, et des dotations de l'Etat qui stagnent ou diminuent.

Concernant la réforme des rythmes scolaires, plusieurs grandes villes (Paris, Lyon, ...) ont déclaré qu'elles ne pouvaient pas dégager les moyens nécessaires dès cette année. Nous réclamons une grande prudence pour notre commune.

Christophe CLERGEAU (résumé) *Il est clair que les mesures gouvernementales ont un impact négatif pour la commune. Mais nous devons participer à l'effort national qui est partagé et équitable. >Il doit nous permettre un redressement après que la droite aie vidé les caisses à coup de cadeaux pour les plus riches.*

L'expression de Claude du « coup de poignard dans le dos » est excessive. D'autre part, nous ne sommes pas pris en tenaille, car nos recettes croissent plus vite que nos dépenses. Quant aux difficultés pour emprunter, l'Agence publique évoquée est en cours de création.

Notre projet de budget est-il optimiste ? Nous avons fait des prospectives jusqu'en 2020 avec beaucoup de prudence.

En ce qui concerne la réforme des rythmes scolaires, nous devons rester attentifs aux positions des communes voisines avec un a priori positif pour une réforme qui doit apporter plus de bonheur des enfants à l'école. Voir aussi les soutiens publics qu'on pourrait récupérer. En attendant, il est prudent de faire une

provision pour cela dans le budget.

Jacques CORDON (résumé) *Mais Nantes a déjà pris position pour appliquer la réforme dès 2013. Devrons-nous suivre ?*

Christophe CLERGEAU (résumé) *Oui, comme Angers. Mais nous devons être attentifs aux décisions de Thouaré, Carquefou et Mauves.*

Roselyne DURAND (résumé) *Dans ce contexte de crise, où situons nous notre engagement social ? Car nous avons plus de logements sociaux. Cela signifie, dans cette conjoncture, que nous devons faire face à plus d'accompagnement de familles en difficulté. Quelle est la place de l'action sociale dans les priorités municipales ? Que va devenir la subvention au CCAS ? Face à des besoins en hausse, nous sommes inquiets.*

Bernard AUNETTE (résumé) *L'action sociale est avant tout une compétence du Conseil Général (qui y consacre 600 M€). Il faut voir les enjeux : on ne peut pas continuer avec un déficit de 90% du Produit Intérieur Brut (PIB). Il faut donc faire des efforts équitablement répartis entre collectivités, entreprises, familles aisées, ... Pour notre part, nous faisons aussi des économies : notre commune est bien gérée. La Prévision Pluriannuelle d'Investissement est un cap pour permettre de » mettre les moyens pour l'éducation et la jeunesse et pour accueillir correctement les nouveaux Lucéens qui sont les bienvenus.*

2 – 2 et suiv. Subventions :

La convention de partenariat avec L'Union Carquefou Sainte-Luce Basket est renouvelée pour la saison 2012-2013. Mais la subvention est baissée à 30 000€ (au lieu de 36 000).

Une convention avec l'Association Musicale Lucéenne a été approuvée. Elle induit, outre la mise à disposition de l'école de musique Sinfonia, une subvention annuelle de fonctionnement de 199 380€.

En attendant le vote du budget 2013, le Conseil a donné autorisation de verser des acomptes de subvention lorsque celles-ci sont importantes, sur la base du montant versé en 2012. Cela concerne l'AML (voir ci-dessus), l'OGEC pour le fonctionnement des écoles privées (243 106€ en 2012) et l'OGEC pour la restauration (134 865€ en 2012).

Dans le même esprit, des dépenses d'investissement à hauteur du quart des crédits ouverts en 2012. Cela

concerne principalement des frais d'études, des frais d'agencement et d'aménagement de constructions, des constructions et l'achat de terrains.

Une Décision Modificative N°2 d'un montant de 245 000€ en fonctionnement et 133 000€ en investissement est adoptée. Le fait marquant est un ajustement de fin d'année en frais de personnel supérieur aux années précédentes. Cela traduit un oubli de prévision de frais de femmes de ménage en été, l'augmentation du SMIC non prévu et des congés de maternité non prévus (5 prévus, 7 réalisés), en particulier au service culturel.

Une demande de subvention d'investissement sera faite auprès du Conseil Général dans le cadre du contrat de territoire pour la construction du multi-accueil de la Minais (coût estimé : 1 414 198€HT).

15 – 1 à 9 Marchés publics :

Le marché le plus important concerne le concours de maîtrise d'œuvre de l'école de la Minais. Le jury a sélectionné 4 cabinets d'architectes pour concourir. Le 3 décembre, le jury a désigné le projet de l'équipe Murisserie Parent Rachdi comme étant celui qui répondait le mieux au cahier des charges. Le marché de maîtrise d'ouvrage sera donc signé avec ce cabinet pour un montant de 1 035 500€HT pour la tranche ferme et de 50 300€HT pour la tranche conditionnelle. Le cabinet classé en second sera indemnisé à hauteur

de 37 000€HT et les deux autres à hauteur de 33 300€HT, car leur projet ne respectait le PLU. D'autres marchés ont été attribués pour l'étude de programmation de la future salle de quartier des Islettes, pour l'achat de jeux pour le terrain des Orchidées, pour la clôture et le réaménagement des circulations internes au stade municipal, pour les travaux de réhabilitation énergétique du manoir de Bellevue et pour l'extension de la gendarmerie.